

MATIERES ET INSTRUMENTS PROPRES A L'ÉCRITURE.

Rien de plus varié que les substances qui, chez les différents peuples, ont servi à l'écriture. Les trois règnes de la nature ont été mis à contribution.

Les inscriptions sur pierre, destinées à transmettre à la postérité les faits historiques, ont été d'un usage trop commun dans tous les temps et dans tous les pays, pour que nous nous y arrêtions. On s'est même servi de jaspe, de cornaline, d'agate, etc. Le cabinet des antiques à la Bibliothèque royale renferme un cône de basalte, couvert de caractères cunéiformes. Il a été trouvé dans l'Euphrate.

Les Babyloniens, pendant plus de sept siècles, au dire de Pline, consignèrent sur des briques leurs observations astronomiques ; la plupart des musées de l'Europe possèdent des briques chargées d'écriture et provenant des ruines de Babylone.

Les tessons étaient d'un usage fort répandu chez les Grecs ; on en trouve des amas considérables dans certaines parties de l'Égypte. Ils sont couverts de caractères grecs, et portent des quittances d'impositions. En général, ils remontent aux premiers siècles de notre ère.

Le bronze ne servait pas seulement à conserver des décrets, des traités et d'autres documents de ce genre, on l'employait aussi pour des lettres de recommandation, des congés accordés aux soldats, etc. Il paraît même que les Romains avaient des livres de bronze. Tels étaient les livres déposés dans les archives de l'empereur, et où, suivant Hygénus, étaient consignés les concessions faites aux colonies, l'arpentage et la délimitation des terrains concédés.

Le plomb n'a pas été d'un usage moins ancien ni moins fréquent que le bronze. " Qui m'accordera, s'écrie Job (XIX, 24), d'écrire mes discours ? que ne puis-je les inscrire, avec un poinçon de fer, sur des lames de plomb, ou les graver, avec le burin, sur la pierre ! "

" Les Béotiens, dit Pausanias (liv. IX), me montrèrent un rouleau de plomb où tout l'ouvrage d'Hésiode (*les Œuvres et les Jours*) était écrit, mais en caractères que le temps a effacés pour la plupart. "

Les anciens savaient, comme nous, réduire ce métal en feuilles très minces ; avant que le papyrus fût connu en Italie, il paraît, d'après un passage de Pline, que les actes publics étaient consignés dans des volumes de plomb.

Les sénatus-consultes qui concernaient les empereurs furent, pendant longtemps, gravés sur des livres d'ivoire, mais on écrivait aussi avec de l'encre noire sur cette dernière substance ; méthode adoptée surtout par ceux dont la vue était affaiblie.

L'emploi des peaux tannées remonte à une antiquité très-reculée, et fut répandu chez les peuples de l'Asie, les Grecs, les Celtes et les Romains. On conserve à la Bibliothèque de Bruxelles un manuscrit du Pentateuque que l'on croit antérieur au neuvième siècle. Il est écrit sur cinquante-sept peaux cousues ensemble, qui forment un rouleau d'environ trente-six mètres de longueur.

Pétrarque avait une veste de cuir, sur laquelle il écrivit, pendant ses promenades, lorsqu'il manquait de papier ou de parchemin. Ce vêtement, couvert de ratures était encore, en 1527, conservé, comme une précieuse relique, par le cardinal Sadolet.

Les intestins d'animaux ont été aussi employés quelquefois. Zonare, au chap. 2 du liv. 14 de ses *Annales*, raconte que la bibliothèque de Constantinople, incendiée sous l'empereur Basileus, renfermait l'*Illiade* et l'*Odyssee*, d'Homère, écrites, en lettres d'or, sur un intestin de serpent de cent vingt pieds de long. La Bibliothèque Ambrosienne de Milan conserve probablement encore aujourd'hui un diplôme en lettres d'or sur une peau de poisson.

C'est au milieu du deuxième siècle avant notre ère qu'il faut, suivant plusieurs écrivains, placer l'invention du parchemin, peau de mouton préparée. S'il ne fut pas inventé à Pergame, ce fut au moins dans cette ville que l'on trouva le moyen de le perfectionner, d'où lui vint le nom latin de *pergamenum*.

Outre les parchemins blanc et jaune, les anciens se servaient de parchemin pourpre, bleu ou violet. Ces derniers étaient destinés à recevoir des caractères d'or et d'argent ; on en conserve plusieurs à la Bibliothèque royale.

Les plus anciens manuscrits que l'on connaisse sont écrits sur parchemin ; les actes écrits sur cette substance ne datent que de la fin du septième siècle, et ils atteignent quelquefois d'énormes dimensions. Ainsi le rouleau de l'enquête contre les templiers, que l'on conserve aux Archives du Royaume, a environ vingt-trois mètres de longueur.

Le parchemin devint très-rare aux époques qui précédèrent et qui suivirent les invasions des Barbares. Cette rareté fut cause que l'on se servit de parchemins déjà écrits, en enlevant, au moyen de différents procédés, l'écriture primitive ; ce funeste usage, qui nous a fait perdre tant de trésors littéraires et scientifiques, avait lieu chez les Romains, et subsista jusqu'à l'invention du papier de chiffons. On nomme *palimpsestes* les manuscrits qui ont reçu deux écritures.

On est parvenu à déchiffrer ou à faire revivre quelques-unes des écritures primitives, et l'on a pu retrouver ainsi des fragments de Tite-Live, le traité de Cicéron sur la République, ces Institutes de Gaius, etc.

En général, on peut regarder comme antérieur au douzième siècle le parchemin qui joint la blancheur à la finesse.

Au dire de Pline, les feuilles d'arbre sont la première substance sur laquelle on ait tracé des caractères. On formait des volumes avec des feuilles de palmier et de mauve. C'était sur des feuilles d'olivier (*petala*) que les Syracusains écrivaient leurs suffrages ! Les peuples de la Perse, de l'Inde et de l'Océanie écrivent encore sur des feuilles d'arbre. Dans les Maldives, on emploie la feuille du makare-kau, qui a un mètre de long sur trente-trois centi-